

RENDEMENT DU PROJET

RÉSEAU ÉLECTRIQUE
MÉTROPOLITAIN

Août/septembre 2016

331

DA58

Projet de réseau électrique métropolitain de
transport collectif

6211-14-009



Objectifs

- Faire fructifier les avoirs des déposants en réalisant un rendement commercial juste et raisonnable, en ligne avec le marché
- Faire valider par un expert indépendant le rendement final attendu et le rendre public
- Faire bénéficier la population d'un nouveau service à haute fréquence de service (le REM) tout en leur permettant de contribuer à leur régime de retraite

Processus pour établir le rendement attendu

Finalisation du cadre financier du projet
et financement bancaire

Établissement des paramètres de risque avec
le gouvernement (selon l'entente commerciale)

Rendement **public** et **validé**
par un expert indépendant

Variables - rendement

